



## Communiqué de presse – 9 juin 2009

### Second forum citoyen des Etats généraux de la bioéthique à Rennes le 11 juin

**Dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique, le second des forums citoyens se tiendra à Rennes le 11 juin, au Triangle, avec pour thème : l'assistance médicale à la procréation.**

Dans la perspective de la révision de la loi du 6 août 2004 relative à la bioéthique, le Président de la République a souhaité que des États généraux de la bioéthique soient organisés afin de permettre aux citoyens d'être pleinement associés au débat et à toutes les sensibilités de s'exprimer.

Sous l'égide de la ministre de la Santé et des Sports, Roselyne Bachelot-Narquin, un comité de pilotage des États généraux de la bioéthique\*, présidé par Jean Leonetti, député des Alpes-Maritimes, a été mis en place.

Ce comité de pilotage, avec le soutien de l'Agence de la biomédecine et de la Direction générale de la santé, a notamment :

- lancé un **site Internet** dédié qui a reçu plus de 55 000 visites et 1 300 avis du grand public depuis son lancement le 16 février 2009 ;
- favorisé la tenue de plus de **200 manifestations** à travers la France, notamment via les espaces éthiques des centres hospitaliers universitaires ;
- participé aux **auditions de la Mission d'information parlementaire** sur la révision des lois bioéthiques, retransmises sur la Chaîne parlementaire LCP-AN ;
- organisé **trois forums citoyens régionaux** (Marseille le 9 juin - Rennes le 11 juin - Strasbourg le 16 juin) et un **forum national** (Paris le 23 juin).

Point d'orgue de ces états généraux, les forums ont pour vocation d'assurer un véritable débat citoyen. La participation active et éclairée d'un jury de citoyens et de grands témoins, spécialistes et experts choisis en fonction des thématiques de chaque forum, est l'élément constitutif et central du dispositif.

Mode de consultation du public innovant et pertinent, le jury citoyen du forum de Rennes est constitué de 14 jurés, sélectionnés par l'Ifop dans le respect de la diversité et de la pluralité. Formés lors de deux week-ends, les jurés se sont appropriés les questions et les enjeux éthiques du débat. Dans un souci de pluridisciplinarité, les formateurs ont été choisis parmi des juristes, des philosophes, des sociologues et des médecins.

Les grands témoins présents à Rennes nourriront le débat (*voir programme joint*) autour des questions posées par les jurés, la salle et par les internautes.

Ces grands témoins sont : Sylviane Agacinski, Philippe Bas, Geneviève Delaisi de Parseval et Jean-Marie Kunstmann.

#### Les débats en direct sur Internet

L'intégralité du forum citoyen de Rennes sera retransmis en direct sur : [www.sante-sport.gouv.fr](http://www.sante-sport.gouv.fr) et [www.etatsgenerauxdelabioethique.fr](http://www.etatsgenerauxdelabioethique.fr)

#### Conférence de presse

**Une conférence de presse** aura lieu à Rennes, **au Triangle, à 17h30**, en présence de Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Santé et des Sports et de Jean Leonetti, président du comité de pilotage des Etats généraux de la bioéthique.

#### Contact presse :

**François Demas**

**01 40 56 84 53 - 06 30 19 95 80**

**[francois.demas@sante-travail.gouv.fr](mailto:francois.demas@sante-travail.gouv.fr)**

\* Le comité de pilotage est constitué de : Sadek Beloucif, Alain Claeys, Claudine Esper, Marie-Thérèse Hermange, Jean Leonetti et Suzanne Rameix. Le rapporteur général est Alain Graf.